

cette opinion erronée. Les nuragues sardes nous intéressant peu, parlons des poypes seulement.

M. Guigue en a compté près d'un cent dans le département de l'Ain ; M. Vingtrinier décuple ce nombre. L'archiviste du Rhône a supposé que ces élévations *de main d'homme* sont des monuments, pour honorer les morts, *érigés par les populations de l'âge de bronze*, à l'instar de ceux des Hébreux, qui « élevaient soit en pierre soit en terre leurs monuments commémoratifs, autels ou tombeaux. » Cette interprétation, contestée résolument par l'abbé Jolibois, est en partie reprise par un savant géologue, M. Chantre, qui attribue les poypes *à l'âge de pierre*.

Tout d'abord, ce nom de *poype*, dérivé évidemment du celtique *poy*, monticule, élévation, semble indiquer une origine tout à fait gauloise.

Voyons si la récente découverte de M. Vingtrinier autorise cette donnée.

C'est dans une île de la Reyssouze, au-dessous de Malafretaz en Bresse, à l'abri d'immenses ombrages, qui couvrent cette île, dans un recoin formant merveilleusement « un admirable champ de repos pour les morts, un refuge mystérieux et redoutable pour les cendres d'un chef d'une tribu, » qu'existaient jadis six de ces poypes, dont les deux dernières seules restent, au nord de l'île « portant des baliveaux qui semblent les protéger. »

La quatrième, M. Vingtrinier l'a vu enlever ; voici la description du monument :

« Il avait été construit complètement, nous dit-il, avec la terre du champ sur lequel il reposait. Un vaste fossé circulaire, parfaitement visible et entouré de vieux saules en avait fait les frais... Le fossé sans lacune était parfaitement rond. Il pouvait avoir cent cinquante mètres de cir-